



COMITÉ DU LABEL

Paris, le 5 juin 2008 – N° 250/D131

AVIS DE CONFORMITÉ

Enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics

Service producteur : Insee, Direction des études et synthèses économiques

Opportunité : avis favorable émis le 16 octobre 2007 par l'inter formation Statistiques d'entreprises
Réunion du Comité du label du 2 juin 2008 (formation Entreprises)

Cette enquête doit permettre de fournir des informations précoces sur l'évolution des travaux publics, à des fins de diagnostic conjoncturel et de prévision à court terme de l'activité des entrepreneurs du secteur, tant sur le plan national qu'europpéen.

L'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics a pour objet de transcrire l'opinion des entrepreneurs du secteur sur leur activité récente et sur leurs perspectives d'activité. Cette opinion est retracée au moyen du suivi de l'activité passée et future, des carnets de commandes et des prix, des délais de paiement, de la capacité de production, des facteurs limitant l'activité, des effectifs.

L'enquête est réalisée tous les trimestres en France métropolitaine auprès de 2 000 entreprises de travaux publics. La collecte s'effectue par voie postale le premier mois du trimestre de référence de l'enquête (soit janvier, avril, juillet, octobre). La Fédération nationale des Travaux publics (FNTP) assure le routage, la réception, la saisie et les contrôles des questionnaires. L'Insee effectue le calcul de désaisonnalisation des séries.

La FNTP est à la fois productrice de l'enquête et utilisatrice et diffuseur de ses résultats auprès de ses adhérents et des fédérations régionales du secteur des travaux publics. Elle diffuse les résultats de l'enquête dans son *Bulletin de conjoncture* trimestriel. Ce bulletin est envoyé à toutes les entreprises de l'échantillon au titre du retour d'informations. Les résultats détaillés pour la France sont disponibles en ligne sur son site Internet : <http://www.fntp.fr>.

L'Insee publie également les résultats dans la collection *Informations Rapides*, mise en ligne sur le serveur Internet de l'Insee. Les séries de l'enquête (séries brutes et séries corrigées des variations saisonnières) sont librement accessibles sur le serveur Internet de l'Insee depuis la Banque de données macro-économiques (BDM).

Le Comité demande au service d'étudier la faisabilité d'un élargissement aux Dom.

Le Comité du label attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique à l'enquête trimestrielle de conjoncture dans les travaux publics et propose de lui conférer le caractère obligatoire.

Ce label est valide de 2009 à 2013

Le Président du Comité du label

Signé

Jacques Garagnon